

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'791
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.3
N° d'abonnement: 844003
Page: 15
Surface: 103'810 mm²

Le drame des Russes renvoyés de Suisse

GUERRE MONDIALE • En 1945, 10 000 réfugiés soviétiques ont été rendus à Staline, où les attendaient souvent le goulag ou le peloton d'exécution. La Suisse a-t-elle été complice de Moscou? La question reste controversée.

PASCAL FLEURY



HISTOIRE
VIVANTE

Léo Poltiev a vingt-quatre ans lorsqu'il débarque en Suisse, «nu comme un ver», après avoir traversé le Rhin à la nage. C'était en février 1945, près de Bregenz. «Lorsque nous sommes sortis de l'eau, des femmes ont crié! Il faisait froid. Les sentinelles suisses restaient figées. Dans l'auberge, on nous a vite emballés dans un drap, avant de nous embarquer vers la prison de Saint-Gall», raconte le prisonnier de guerre soviétique, évadé des camps nazis avec un officier tchèque.

Son aventure «miraculeuse», le Moscovite l'a évoquée dans l'ouvrage «Internés en Suisse - 1939-1945», signé par le journaliste Olivier Grivat. Accueilli dans une famille lausannoise après un séjour dans un camp à Berthoud (BE), il a eu la «chance» de ne pas être rapatrié en Russie, alors qu'il y était considéré comme déserteur et condamné à mort.

Léo Poltiev est l'un des rares internés soviétiques à avoir pu rester en Suisse après la guerre. «Je ne voulais surtout pas rentrer en Union soviétique. J'avais entendu le discours de Molotov affirmant que l'Armée rouge ne comptait pas de prisonniers dans ses rangs. Que ce n'étaient que des traîtres et des déserteurs promis à quinze années de camp en Sibérie», souligne celui qui est devenu ingénieur électricien chez EOS sous le nom de Poltier, qui a été capitaine de l'équipe

suisse de volleyball et qui a vécu finalement toute sa vie en Suisse, jusqu'à son décès en 2001.

10 000 internés

Léo Poltiev faisait partie des quelque 10 000 Soviétiques, militaires et civils, qui se sont réfugiés en Suisse à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Prisonniers en Allemagne ou déserteurs de l'armée Vlassov - une formation de volontaires russes armés par la Wehrmacht - ils avaient profité de la débâcle nazie pour fuir le Reich.

Selon la convention de La Haye de 1907 sur les droits et devoirs des Etats neutres, ces militaires internés devaient être rendus à leur pays. Mais, craignant pour leur vie en URSS, certains d'entre eux ont demandé à pouvoir rester. La «Gazette de Lausanne» s'en est fait l'écho: «Les internés du camp de Zweisimmen (BE) déclarent que si l'on procède par la force à leur éloignement du territoire suisse, ils préféreraient mourir plutôt que d'être réexpédiés en Russie.»

Forte pression russe

Joseph Staline ne l'entend pas de cette oreille. Lui qui a obtenu des Alliés, lors de la Conférence de Yalta en février 1945, le rapatriement en URSS de tous les soldats et civils soviétiques après la guerre, fait pression pour que la Suisse obtempère. La propagande lui donne un coup de main: en avril, la presse russe et Radio-Moscou accusent la Suisse de mauvais traitements contre les prisonniers soviétiques.

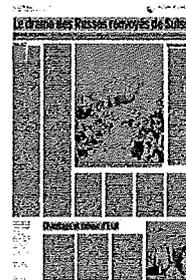
Le conseiller fédéral Max Pe-

titpierre se voit obligé de rassurer le Conseil national: «Les accusations de Moscou sont invraisemblables.» Mais il doit faire profil bas. Car Staline a décidé de suspendre le rapatriement des Suisses se trouvant dans les régions occupées par les troupes soviétiques jusqu'à ce qu'il ait reçu des informations précises sur les conditions d'internement de ses ressortissants dans notre pays.

Le patron du Département politique (Affaires étrangères) accepte donc la visite d'une commission de rapatriement soviétique forte d'une vingtaine de personnes et menée par le général-major Vikhorev. Prise en charge par le divisionnaire Hermann Flückiger, qui deviendra plus tard ambassadeur suisse à Moscou, la délégation s'installe pendant plus d'un mois à l'Hôtel Bellevue, à Berne, pour mener son enquête dans les camps. «Les envoyés de Moscou terrorisaient ou faisaient chanter leurs compatriotes internés, leur promettant toutes sortes de représailles, pour eux et leur famille, s'ils ne rentreraient pas au pays», raconte, dans «Presse futile, presse inutile»², feu le journaliste Roger de Diesbach, qui avait aussi enquêté sur l'affaire dans les années 1980, alors qu'il était correspondant parlementaire pour «La Tribune-Le Matin».

Alcool et bagarres

Si les Soviétiques ont exagéré leurs accusations concernant les camps des internés russes, de graves incidents s'y sont tout de même produits. A Wauwiler-



Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'791
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.3
N° d'abonnement: 844003
Page: 15
Surface: 103'810 mm²

moos (LU), il y a même eu mort d'homme. Lors d'une bagarre entre Russes, des sentinelles suisses ont tiré «dans le tas», faisant un mort et sept blessés.

En fait, les cas d'ivrognerie furent nombreux. Comme s'en souvient à l'époque l'ancien sous-secrétaire général de la Société des Nations, Vladimir Socoline, qui a visité de nombreux camps d'internement: «Le grand mal, c'était l'alcool. Combien de fois n'ai-je pas dû prier le pharmacien local de cesser de vendre de l'alcool pur aux internés...»

Dans l'embarras, le Gouvernement helvétique tergiverse. «Les autorités suisses ont décidé tour à tour qu'aucun homme qui s'opposerait à son rapatriement n'y serait obligé. Puis que tous les Russes devraient participer aux convois de rapatriement. Et enfin, mais sans l'ébruiter, que ceux qui refuseraient ne seraient pas expulsés», observe Catherine Rey-Schyr, dans son

«Histoire du Comité international de la Croix-Rouge»¹.

Promesses d'amnistie

Dans un contexte où Berne s'efforce de renouer des relations diplomatiques avec l'URSS (lire ci-dessous), le Conseil fédéral finit par se satisfaire des belles promesses d'amnistie de Moscou. Entre août et octobre 1945, il fait rapatrier en Union soviétique la quasi-totalité des internés. Mis dans des trains à Sankt-Margrethen, ils vont se retrouver à la merci du régime communiste, être souvent fusillés pour «désertion» ou envoyés pendant des années au goulag.

Selon l'historien russo-britannique Nikolai Tolstoy, seuls 15 à 20% des Soviétiques rapatriés de l'ensemble des zones occupées entre 1943 et 1947 ont été autorisés à rentrer chez eux. La plupart auraient été condamnés à mort, aux travaux forcés ou à l'exil en Sibérie. Au total, plus de 2

millions de Russes et de Cosaques, dont de nombreux opposants au communisme, auraient été livrés à Moscou.

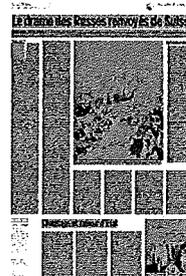
Héros liechtensteinois

Seul le Liechtenstein a finalement osé résister à Staline, comme le montre le documentaire «Le dernier secret de Yalta», à voir dimanche sur RTS2. Alors que les pays alliés et neutres pliaient sous les pressions de Moscou, la principauté et ses courageux habitants ont accueilli 500 hommes de l'Armée nationale russe du général anticommuniste Holmston. La plupart d'entre eux ont finalement émigré vers l'Amérique latine. I

¹ «Internés en Suisse – 1939-1945», Olivier Grivat, Ed. Ketty & Alexandre, 1995.

² «Presse futile, presse inutile», Roger de Diesbach, Ed. Slatkine, 2007.

³ «De Yalta à Dien Bien Phu», Catherine Rey-Schyr, Ed. Georg et CICR, 2007.



Genève

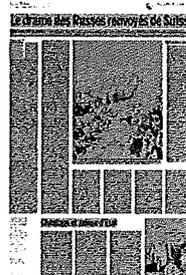
Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'791
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.3
N° d'abonnement: 844003
Page: 15
Surface: 103'810 mm²



En avril 1945, environ 1800 militaires soviétiques, qui s'étaient évadés d'Allemagne, ont été accueillis au Palais de Beaulieu à Lausanne. Quatre mois plus tard, ils étaient rapatriés vers l'URSS. ASL



Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'791
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 844.3
N° d'abonnement: 844003
Page: 15
Surface: 103'810 mm²

QUE SONT-ILS DEVENUS?

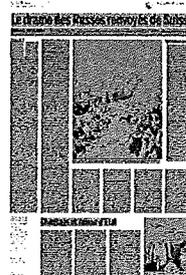
Depuis la publication de son enquête, Olivier Grivat n'a cessé de tenter d'en savoir plus sur le destin des internés soviétiques. En juillet 2011, avec l'aide du consul général de Russie à Genève, Youri Gloukhov, il a contacté les Archives d'Etat de la Fédération de Russie. «Un an plus tard, j'ai reçu cette réponse laconique: Les Archives ne disposent que de copies des listes des citoyens soviétiques internés en Suisse. [...] Il s'agit de 10 000 personnes, soit environ 2 000 civils et, pour le reste, de prisonniers de guerre. Malheureusement, ces documents ne permettent pas de retracer le sort des internés après leur retour en URSS.» Olivier Grivat rappelle que les internés avaient promis de donner des nouvelles aux familles suisses avec lesquelles ils s'étaient liés d'amitié. «Ils ne l'ont jamais fait. Le plus vraisemblable, c'est qu'ils ont été condamnés à des années de camp à leur retour en URSS.»

Les Archives fédérales comptabilisent pour leur part 8415 internés russes jusqu'à fin 1945, dont 248 ont pu s'évader de Suisse, 22 sont morts et 11 ont eu une descendance en Suisse. Ce chiffre ne comprend pas les 400 Caucasiens musulmans renvoyés en 1948 au Moyen-Orient et aux USA. «J'ai retrouvé un rescapé à Izmir, que la Suisse avait refusé de livrer à Staline car il avait combattu dans les Waffen SS», précise le journaliste. A ajouter aussi 330 récalcitrants, dont 250 Baltes, émigrés outre-Atlantique en 1949. PFY

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'791
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 844.3
N° d'abonnement: 844003
Page: 15
Surface: 103'810 mm²

Chantage et raison d'Etat

Le Conseil fédéral savait-il qu'en renvoyant les internés russes vers l'URSS, il les envoyait souvent à la mort ou au goulag? La question suscite la controverse et mériterait encore une étude historique approfondie. En revanche, les raisons qui ont motivé la Suisse à prendre cette décision semblent claires. Elles sont de deux ordres: la volonté de rapatrier les Suisses bloqués dans les zones occupées par les Russes, et la raison d'Etat.

Pour obtenir la libération des internés soviétiques, Staline n'avait pas hésité à bloquer plusieurs centaines de Suisses expatriés. Environ 200 d'entre eux ont pu profiter du retour des trains de Russie vers la Suisse. Le marchandage concernait

aussi une délégation du CICR, chassée de Berlin par les Russes. En juin 1945, Otto Lehner et son équipe ont été emmenés «en visite» vers la Russie, où ils ont été enfermés jusqu'en octobre dans un camp de prisonniers de guerre, à Krasnogorsk.

Et ce n'est pas tout. En décembre 1945, Berne a dû accepter de livrer six internés russes condamnés en Suisse pour des délits de droit commun, ainsi qu'un jeune aviateur russe et un ingénieur réfugié avec sa famille à Clarens (VD), pour obtenir la libération de cinq diplomates et consuls suisses retenus par les Soviétiques. «Nous avons consenti cet échange pour sauver nos collaborateurs», reconnaîtra plus tard le conseiller fédéral Max Petitpierre.

Si la Suisse a obtempéré face aux pressions de Staline, c'est aussi pour des motifs politiques. A l'époque, rien n'allait plus entre Berne et Moscou, et le contentieux n'avait cessé de s'alourdir depuis la libération de Moritz Conradi, qui avait assassiné en 1923 à Lausanne le diplomate soviétique Vaclav Vorowsky. En 1934, les critiques du conseiller fédéral Giuseppe Motta à l'égard de l'administration de l'URSS n'avaient rien arrangé. Au lendemain du conflit, la Confédération cherchait à rétablir des relations diplomatiques et économiques avec ce puissant vainqueur de guerre. Pour s'attirer les bonnes grâces de «l'Oncle Joe», mieux valait ne pas trop être regardant... PFY



En août 1945, les internés soviétiques ont été mis dans des trains à Sankt-Margrethen pour être rapatriés. ASL